
Danièle PINGUÉ et Jean-Paul ROTHOT (dir.), *Les comités de surveillance. D'une création citoyenne à une institution révolutionnaire*

Paris, Société des études robespierristes, 2012, 246 p.

Christine Le Bozec



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12627>
DOI : 10.4000/ahrf.12627
ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 septembre 2012
Pagination : 153-154
ISBN : 978-2-200-92761-5
ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Christine Le Bozec, « Danièle PINGUÉ et Jean-Paul ROTHOT (dir.), *Les comités de surveillance. D'une création citoyenne à une institution révolutionnaire* », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 369 | juillet-septembre 2012, mis en ligne le 28 février 2013, consulté le 24 septembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/12627> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.12627>

Ce document a été généré automatiquement le 24 septembre 2020.

Tous droits réservés

Danièle PINGUÉ et Jean-Paul ROTHOT (dir.), *Les comités de surveillance.* *D'une création citoyenne à une institution révolutionnaire*

Paris, Société des études robespierristes, 2012, 246 p.

Christine Le Bozec

RÉFÉRENCE

Danièle PINGUÉ et Jean-Paul ROTHOT (dir.). *Les comités de surveillance. D'une création citoyenne à une institution révolutionnaire*, Paris, Société des études robespierristes, 2012, 246 p., ISBN 978-2-908327-84-7, 19 €.

- 1 Danièle Pingué et Jean-Paul Rothiot présentent les actes du colloque initié par la Société des études robespierristes, *Les Comités de surveillance. D'une création citoyenne à une institution révolutionnaire*. Cette rencontre qui s'est déroulée à Besançon les 13 et 14 janvier 2011 a reçu le soutien de l'université de Franche-Comté et de l'UFR de Fort Griffon. Cette recherche se situe dans le droit fil de la journée d'étude d'Aix-en-Provence du 6 novembre 2002. Rappelons que, dès les années 1980, Michel Vovelle à Paris I et Claude Mazauric à Rouen avaient entrepris une œuvre pionnière en faisant travailler leurs étudiants de maîtrise sur le sujet. Les quinze contributions, ici rassemblées, constituent selon les auteurs « un bilan d'étape » au sein de l'enquête collective en cours sur les comités de surveillance.
- 2 En premier lieu, cinq communications portent sur les sources et la méthodologie. Serge Aberdam étudie les deux versions de la loi créant ces comités de surveillance, la première visant les étrangers et la seconde élargissant cette surveillance à l'ensemble des suspects ; puis il pose la question de leur rapport/insertion dans l'action du gouvernement révolutionnaire. Danièle Pingué et Jean-Paul Rothiot présentent le

questionnaire type établi et la base de données créée pour exploiter les réponses. Ensuite Danièle Pingué fait état des sources et procédures en Haute-Saône, Jean-Paul Rothiot de son côté expose ses recherches chronologiques concernant le début et la fin des comités, le rythme de leur travail et la variation de leurs thèmes de délibérations. Enfin Philippe Bourdin étudie les motifs qui font qu'un individu se retrouve sur la liste des suspects et ce à quoi conduit le fait d'y être inscrit.

- 3 Trois synthèses thématiques constituent la deuxième partie de l'ouvrage. Michel Biard pose la question du croisement des comités de surveillance et des représentants en mission, s'interrogeant sur l'antériorité de l'une ou de l'autre de ces institutions. Le comité a-t-il été créé avant l'arrivée des représentants ou suscité par leur présence ? Puis Laurent Brassart en s'appuyant sur l'exemple axonais étudie l'élargissement de leurs compétences et constate qu'ils ont renforcé les autorités communales alors qu'ils étaient plutôt censés réduire leur influence. Jacques Guilhaumou et Martine Lapied, par le biais des comités, enquêtent sur les femmes, dénonciatrices et dénoncées, sur leurs motivations, et envisagent une série de questions sociales, culturelles, ethnographiques qui pourraient être posées à leur sujet grâce à ce type d'archives. Si les femmes ne dénoncent pas plus que les hommes, les auteurs rappellent que « la parole est un de leurs rares pouvoirs » mais que la réputation de « mauvaise langue des femmes » renforce « les stéréotypes sur la nature des femmes [qui] jouent pour atténuer les aspects politiques de leur engagement ».
- 4 La troisième partie présente six exemples régionaux. Annie Crépin étudie les comités en Seine-et-Marne, Serge Bianchi ceux de Seine-et-Oise, Samuel Guicheteau analyse ceux de Loire-Inférieure, Paul Chopelin travaille sur ceux de Lyon et Vincent Cuvilliers sur les comités de Basse-Alsace ; chaque communication présentant des spécificités et des ressemblances. Puis Fanny Panhaleux s'attache au comité de sûreté générale de Rennes pour montrer que la création de cette institution correspond à des conditions de surveillance difficiles. Enfin Annie Jourdan élargit l'étude à l'international en prenant l'exemple d'Amsterdam ; elle y montre que, contrairement à la France où les sectionnaires issus du peuple avaient pris en mains les comités, à Amsterdam, ce sont les élites qui s'emparèrent de cette nouvelle institution.
- 5 L'ensemble de ces travaux réunis par Danièle Pingué et Jean-Paul Rothiot enrichit l'enquête nationale qui analyse un des moyens originaux de la politisation des masses au cours de la Révolution française que furent ces éphémères comités de surveillance dont l'existence excéda à peine plus d'une année, de mars 1793 à la fin de l'an II.